

Envoyé en préfecture le 01/03/2023

Reçu en préfecture le 01/03/2023

Publié le 02/03/2023

ID : 001-200070118-20230228-DEL_23_02_28_17-DE



COMMUNAUTE DE COMMUNES VAL DE SAONE CENTRE

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 28 février 2023

Nombre de Conseillers :

En exercice : 36

Quorum : 19

Présents : 28

Représentés : 5

Absents : 8

L'an deux mille vingt-trois, le 28 février et à 18 heures 30, le CONSEIL COMMUNAUTAIRE légalement convoqué le 22 février 2023, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Jean-Claude DESCHIZEAUX, Président

Étaient présents : M. Bernard ALBAN, Mme Nathalie BISIGNANO, M. Franck CALAS, M. Jean-Pierre CHAMPION, Mme Patricia CHMARA, M. Romain COTTEY, M. Jean-Claude DESCHIZEAUX, M. Renaud DUMAY, Mme Laure FANGET, Mme Carole FAUVETTE, Mme Fabienne GIMARET, M. Richard LABALME, M. Jean-Michel LUX, Mme Patricia MAURY, M. Thierry MICHAL, M. Lucien MOLINES, Mme Christelle PAGET, M. Benoît PEIGNÉ, Mme Magalie PEZZOTTA, M. Philippe PROST, M. Alain REIGNIER, Mme Catherine SALVETTI, M. Denis SAUJOT, M. Thierry SEVES, Mme Marie-Monique THIVOLLE, Mme Anne TURREL, Mme Marie-Jeanne VERCHERAT, M. Maurice VOISIN

Étaient absents : Mme Claude CLEYET-MARREL (pouvoir à M. Thierry SEVES), Mme Corinne DUDU, M. Gaëtan FAUVAIN (pouvoir à Mme Christelle PAGET), M. Paul FERRÉ (pouvoir à Mme Anne TURREL), Mme Catherine GUTIERREZ (pouvoir à Mme Magalie PEZZOTTA), Mme Isabelle HELIN (pouvoir à M. Alain REIGNIER), Mme Marianne MORSLI, M. Dominique VIOT

Secrétaire de séance : Romain COTTEY

N°2023/02/28/17 – COMPTE RENDU DES ATTRIBUTIONS EXERCEES PAR DELEGATION DE L'ORGANE DELIBERANT

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment son article L. 5211-10 ;

Vu la délibération n°2020/06/08/06 du 08 juin 2020, la délibération n°2021/01/26/03 du 26 janvier 2021, la délibération n°2020/06/29/03 du 29 juin 2021, la délibération n°2022/01/25/21 du 25 janvier 2022 et la délibération n°2022/11/29/01 du 29 novembre 2022 attribuant des délégations au président ;

Le Conseil Communautaire,

PREND ACTE des attributions exercées par Monsieur le Président par délégation et ayant donné lieu aux décisions suivantes :

N°2023/06 – Convention de stage de formation avec l'Institut de formation auxiliaires de puériculture Ifap'titude

Considérant le souhait d'accueil de deux stagiaires au sein du Pôle Petite Enfance VisioCrèche – 166 route de Francheleins – 01090 MONTCEAUX,

Vu la proposition de convention de l'institut IFAP'TITUDE – 310 rue de l'Ecoisais – 69400 LIMAS,

Article 1 :

Il est décidé de signer une convention de stage de formation pour l'accueil de deux stagiaires étudiantes auxiliaires de puériculture avec l'Institut IFAP'TITUDE au sein du Pôle Petite Enfance à VisioCrèche.

Article 2 :

Les périodes de formation ne sont soumises à aucune gratification et se dérouleront :

- du 06 février au 10 mars 2023,
- du 17 avril au 19 mai 2023.

N°2023/07 – Fabrication et pose de la signalétique touristique (Relais Information Service, totems et panneaux d'interprétation) pour la véloroute Voie Bleue

Vu la consultation réalisée auprès de 3 entreprises (procédure achat < 40 000 € HT),

Vu le comparatif des offres, après validation en date du 09 février 2023 par Mme TURREL, Vice-Présidente en charge de la commission Tourisme,

Vu les crédits inscrits au budget dans le cadre de l'autorisation de programme « Aménagements Véloroute Voie Bleue » n° 55,

Article 1^{er} :

Il est décidé de signer les 2 devis proposés par l'entreprise **PIC BOIS** (ZI La Bruyère – 01300 BREGNIER-CORDON), pour la conception, la fabrication et la pose du mobilier touristique de la CCVSC le long de la véloroute Voie Bleue.

Article 2 :

Le montant des prestations s'élève à :

3 RIS (2 recto-verso et 1 verso) + 11 Pupitres d'interprétation touristique	23 129,23 € HT
8 Totems (recto-verso)	6 696,12 € HT
TOTAL HT	29 825,35 €
TVA	20%
TOTAL TTC	35 790,42 €

Pour extrait conforme au registre des délibérations,
Fait à Montceaux, le 28 février 2023

Le Président,
Jean-Claude DESCHIZEAUX